



SEANCE DU
16 octobre 2023

OBJET DE LA
DELIBERATION

INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT.
DEMANDE
D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE ET DE
PERMIS DE CONSTRUIRE
POUR L'EXPLOITATION
D'UN NOUVEAU BATIMENT
LOGISTIQUE DANS LA ZONE
D'EXTENSION LD DE LA
PLATE-FORME
MULTIMODALE ET
LOGISTIQUE – ENQUETE
PUBLIQUE
ENVIRONNEMENTALE –
AVIS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Publié et affiché
Article L2121.25
Du Code Général
Des Collectivités
Territoriales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 octobre 2023

Le seize octobre deux mil vingt-trois à 19 heures 00, les membres du conseil Municipal de la Commune de DOURGES se sont réunis suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 Octobre 2023 par Monsieur Tony FRANCONVILLE, Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De Mme BARLET Stéphanie). M. THULLIEZ Laurent. Mme WERQUIN Mildred (Proc. De Mme MADAU Graziella). Mme DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUN Peggy. (Proc. De M. CANIPET Jérôme). M. TAVERNIER Michel. Mme POCLET Dominique (Proc. De M. GELLEZ Amédée). Mmes BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laetitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). LEMAIRE Sabrina. DUBOIS Jeanne-Marie. M. MARTIN Bernard. Mme LEWILLE Laura. MM. RUCAR André. M. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laetitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). MM. HENAUX Christophe. VANDERSTEEN Pascal. SZYSZKA Jacques. Mme JORION Geneviève.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BARLET Stéphanie. MM. GELLEZ Amédée. CANIPET Jérôme. Mme CABOCHE Cécile. M. DEBEAUMONT Pierre. Mme MADAU Graziella.

Absent : M. THERY Eric.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que par arrêté du 08 septembre 2023, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire par la société DELTA 3 pour l'exploitation d'un nouveau bâtiment logistique dans la zone d'extension LD de la plate-forme multimodale et logistique située Voie de la Motte, sur la Commune de Dourges du vendredi 29 septembre 2023 au lundi 30 octobre 2023 inclus, en Mairie de Dourges, siège de l'enquête.

L'avis du Conseil Municipal étant sollicité, il demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Municipal,

Vu l'arrêté préfectoral du 08 septembre 2023 portant ouverture d'une enquête publique unique sur la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire.

Et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :



- **EMET** un avis **FAVORABLE** à la demande d'autorisation formulée par la société Delta 3 en vue d'obtenir respectivement l'autorisation environnementale et le permis de construire pour l'exploitation d'un nouveau bâtiment logistique dans la zone d'extension LD de la plate-forme multimodale et logistique située Voie de la Motte, sur la Commune de Dourges.

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE

le 19/10/2023

Application agréée E-legalite.com